
Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit

Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Synonymes

Adhésif de contact

Famille chimique

Adhésif

Utilisation du produit

Adhésif de contact pour toiture monocouche en oléfine thermoplastique (TPO)

Restrictions d'utilisation

Pour un usage industriel uniquement

Information du fabricant

Carlisle SynTec

1285 Ritner Highway

Carlisle, PA 17013 USA

Téléphone : +1-800-479-6832

Numéro de téléphone d'urgence : +1-800-424-9300 (Chemtrec)

Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification conforme au paragraphe (d) du titre 29 du Code des règlements fédéraux (CFR) 1910.1200.

Liquides inflammables - Catégorie 2

Danger d'aspiration - Catégorie 1

Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 2

Dommages graves aux yeux/irritation des yeux - Catégorie 2A

Sensibilisation de la peau - Catégorie 1A

Carcinogénicité - Catégorie 2

Toxicité pour le système reproducteur - Catégorie 1B

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 1 (système nerveux central, reins, foie, système respiratoire)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 1 (système nerveux central, système respiratoire)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2 (sang, foie)

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Éléments d'étiquetage SGH

Symbole(s)

**Mot-indicateur**

Danger

Mention(s) de danger

Liquide et vapeur hautement inflammables

Peut causer la mort en cas d'ingestion et de pénétration des voies respiratoires

Cause une irritation cutanée

Cause une grave irritation des yeux

Peut causer une réaction allergique cutanée

Soupçonné de causer le cancer

Peut avoir un effet néfaste sur la fertilité ou le fœtus

Risque avéré d'effets graves sur les organes

Peut causer une somnolence et des étourdissements

Risque avéré d'effets graves sur les organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée

Peut endommager les organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée

Mise(s) en garde**Prévention**

Se procurer des instructions spéciales avant utilisation.

Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises.

Maintenir le contenant correctement fermé.

Conserver à distance de sources de chaleur, d'étincelles, de flammes nues, de surfaces chaudes - Ne pas fumer.

Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage anti-explosion.

Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Utiliser seulement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée.

Porter des gants et des vêtements de protection, ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

Ne pas respirer la poussière, la fumée, les gaz, le brouillard, les vapeurs, les gouttelettes provenant des pulvérisations.

Se laver soigneusement après la manipulation du matériau.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être portés en dehors du lieu de travail.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Réponse

En cas d'incendie : Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour éteindre le feu.

En cas d'exposition : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir calme dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler le CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. Continuer à

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

rincer.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche

Si une irritation de la peau survient : demander un avis médical

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS provoquer le vomissement

Traitement spécifique (voir étiquette)

Entreposage

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant hermétiquement fermé.

Conserver dans un endroit frais.

Garder le produit sous clé.

Élimination

Éliminer le contenu/le contenant conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur

Section 3 – COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
Mélange	Polychloroprène	7-13
Mélange	Polymère styrène-butadiène	0,5-1,5
Mélange	Polypropylène chloré	0,1-1
Secret commercial	Polyphénol antioxydant	0,1-1
1309-48-4	Oxyde de magnésium	0,1-1
1314-13-2	Oxyde de zinc	0,1-1
Secret commercial	Résine phénolique réactive à la chaleur	1-5
108-88-3	Toluène	15-40
64742-89-8	Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger	10-30
67-64-1	Acétone	5-10
1330-20-7	Xylène	0,5-1,5
100-41-4	Éthylbenzène	0,1-1

Section 4 – PREMIERS SOINS

Description des mesures nécessaires

En cas d'exposition ou de question : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin si vous vous sentez mal.

Peau

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche. En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée, demander un avis médical.

Yeux

Rincer à l'eau avec précaution pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin ou un pharmacien. Ne PAS provoquer le vomissement.

Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis

Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

Principaux symptômes et effets

Aigus

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque des irritations cutanées. Provoque une irritation grave des yeux. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Provoque des effets graves au système nerveux central, aux reins, au foie et au système respiratoire. Peut entraîner une somnolence ou des étourdissements.

Différés

Susceptible de causer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Provoque des effets graves sur les organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée : système nerveux central, système respiratoire, sang, foie.

Note à l'attention des médecins

Contient du toluène et de l'heptane.

Section 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction convenables

Utiliser un extincteur à poudre, à mousse ou à dioxyde de carbone. L'eau peut être inefficace.

Moyens d'extinction non convenables

Ne pas utiliser de jets d'eau à forte pression.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Dangers spéciaux liés aux produits chimiques

Liquide et vapeur hautement inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flammes.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

Note à l'attention des pompiers

Conserver à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles, de flammes nues, de surfaces chaudes - Ne pas fumer. Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier. Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.

Mesures de lutte contre l'incendie

Afin de se protéger des éventuelles expositions, les pompiers doivent porter une tenue de sécurité incendie complète comprenant un appareil respiratoire autonome (ARA).

Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement et des vêtements de protection individuels, voir la Section 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes sources d'inflammation. Éviter de respirer les vapeurs. Aérer la zone affectée. Absorber avec de la terre, du sable ou autre matière non combustible et transférer dans le contenant. Endiguer en vue d'une élimination ultérieure. Éliminer conformément à tous les règlements en vigueur.

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement.

Section 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Se procurer des instructions spéciales avant utilisation. Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises. Maintenir le contenant correctement fermé. Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes - Ne pas fumer. Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier. Utiliser des équipements antidéflagrants. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques. Utiliser des outils anti-étincelles. Utiliser le produit uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée. Les vapeurs se répandent. Éviter de faire pénétrer les vapeurs dans les édifices à travers des fenêtres ouvertes ou des systèmes de ventilation. Porter des gants et des vêtements de protection, ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**

Mesures de sécurité d'entreposage et incompatibilités

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant correctement fermé. Garder au frais. Garder le produit sous clé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Ne pas couper, percer ou souder sur ce contenant ou près de celui-ci. Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit.

Substances incompatibles

Acides, basiques, agents oxydants puissants.

Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition des composants

Polymère styrène-butadiène	Mélange	
NIOSH :	10 mg/m ³ MPT de poussière totale; 5 mg/m ³ MPT de poussière respirable	
OSHA (É.-U.) :	15 mg/m ³ MPT de poussière totale; 5 mg/m ³ MPT de fraction respirable	
Mexique :	10 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	20 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]
Oxyde de magnésium	1309-48-4	
ACGIH :	10 mg/m ³ MPT de fraction inhalable	
NIOSH :	750 mg/m ³ émanations DIVS	
OSHA (É.-U.) :	15 mg/m ³ émanations MPT, particules totales	
Mexique :	10 mg/m ³ émanations MPT LMPE-PPT de Mg	
Oxyde de zinc	1314-13-2	
ACGIH :	2 mg/m ³ MPT de fraction respirable	10 mg/m ³ LECT de fraction respirable
NIOSH :	5 mg/m ³ de poussières et d'émanations MPT	10 mg/m ³ LECT d'émanations
	15 mg/m ³ poussières au plafond	500 mg/m ³ DIVS
OSHA (É.-U.) :	5 mg/m ³ MPT d'émanations; 15 mg/m ³ MPT de poussière totale; 5 mg/m ³ MPT de fraction respirable	
Mexique :	5 mg/m ³ MPT LMPE-PPT d'émanations; 10 mg/m ³ MPT LMPE-PPT de poussière	
	10 mg/m ³ LECT [LMPE-CT] d'émanations	
Toluène	108-88-3	
ACGIH :	20 ppm MPT	
NIOSH :	100 ppm MPT; 375 mg/m ³ MPT	150 ppm LECT; 560 mg/m ³ LECT

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

	500 ppm DIVS	
Europe :	50 ppm MPT; 192 mg/m ³ MPT	100 ppm LECT; 384 mg/m ³ LECT
	Risque de pénétration cutanée importante.	
OSHA (É.-U.) :	200 ppm MPT	Plafond 300 ppm
Mexique :	50 ppm MPT LMPE-PPT; 188 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	
	Peau - risque d'absorption cutanée.	
Acétone	67-64-1	
ACGIH :	250 ppm MPT	500 ppm LECT
NIOSH :	250 ppm MPT; 590 mg/m ³ MPT	2 500 ppm DIVS (10 % LIE)
Europe :	500 ppm MPT; 1 210 mg/m ³ MPT	
OSHA (É.-U.) :	1 000 ppm MPT; 2 400 mg/m ³ MPT	
Mexique :	1 000 ppm MPT LMPE-PPT; 2 400 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	
	1 260 ppm LECT [LMPE-CT]; 3 000 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]	
Xylène	1330-20-7	
ACGIH :	100 ppm MPT	150 ppm LECT
Europe :	50 ppm MPT (pur); 221 mg/m ³ MPT (pur)	100 ppm LECT (pur); 442 mg/m ³ LECT (pur)
	Risque de pénétration cutanée importante.	
OSHA (É.-U.) :	100 ppm MPT; 435 mg/m ³ MPT	
Mexique :	100 ppm MPT LMPE-PPT; 435 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	
	150 ppm LECT [LMPE-CT]; 655 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]	
Éthylbenzène	100-41-4	
ACGIH :	20 ppm MPT	
NIOSH :	100 ppm MPT; 435 mg/m ³ MPT	125 ppm LECT; 545 mg/m ³ LECT
	800 ppm DIVS (10 % LIE)	

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Europe :	100 ppm MPT; 442 mg/m ³ MPT	200 ppm LECT; 884 mg/m ³ LECT
	Risque de pénétration cutanée importante.	
OSHA (É.-U.) :	100 ppm MPT; 435 mg/m ³ MPT	
Mexique :	100 ppm MPT LMPE-PPT; 435 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	
	125 ppm LECT [LMPE-CT]; 545 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]	

Valeur limite biologique

Les composants de ce produit n'ont pas de valeur limite biologique.

Mesures d'ingénierie

Fournir un système de ventilation aspirante locale. Respecter les limites d'exposition en vigueur.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle, par exemple)

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection anti-éclaboussures munies d'un écran facial pour éviter le contact avec la peau et les yeux, le cas échéant.

Protection de la peau

Porter des vêtements de travail à manches longues. Porter des chaussures de protection.

Protection respiratoire

Utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué NIOSH avec un élément filtrant approprié (cartouche ou filtre) lorsque les niveaux de concentration dans l'air risquent d'excéder les limites d'exposition.

Recommandations concernant les gants

Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés.

Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide jaunâtre	État physique	Liquide
Odeur	Hydrocarbure	Couleur	Jaunâtre
Seuil olfactif	Non disponible	pH	Non disponible
Point de fusion	-95 à -47 °C (-139 à -53 °F)	Point d'ébullition	56 à 137 °C (133 à 279 °F)
Point de congélation	Non disponible	Taux d'évaporation	3,2
Point d'ébullition	Non disponible	Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Auto-inflammation	230 °C (475 °F)	Point d'éclair	-20 °C (-4 °F)
Limite inférieure d'explosivité	1 %	Décomposition	Non disponible

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Limite supérieure d'explosivité	12,8 %	Pression de vapeur	54,1 mmHg
Densité de vapeur (air = 1)	3,2	Densité (eau = 1)	Non disponible
Hydrosolubilité	Négligeable	Coefficient de partition : n-octanol/eau	Non disponible
Viscosité	2 500 cps	Solubilité (autre)	Hydrocarbures
Densité	0,849 (relative)	COV	670 g/L

Autre information

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun danger de réactivité attendu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

Risque de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et toutes autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec les substances incompatibles.

Substances incompatibles

Acides, basiques, agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

Section 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Peut entraîner une somnolence ou des étourdissements. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Contact avec les yeux

Provoque une grave irritation des yeux.

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Ingestion

Peut causer la mort en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

Toxicité aiguë et chronique

Analyse des composants - DL50/CL50

Les composants de ce produit ont été testés sur diverses sources. Les résultats sont publiés ci-dessous :

Polychloroprène (mélange)

Rat, oral, DL50 : 20 000 mg/kg

Polymère styrène-butadiène (mélange)

Rat, oral, DL50 : 6 450 mg/kg

Polypropylène chloré (mélange)

Rat, oral, DL50 : 5 000 mg/kg

Polyphénol antioxydant (secret commercial)

Rat, oral, DL50 > 5 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 > 5 000 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 > 165 mg/L 1 h

Oxyde de magnésium (1309-48-4)

Rat, oral, DL50 > 5 000 mg/kg

Oxyde de zinc (1314-13-2)

Rat, oral, DL50 > 15 000 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 > 5,7 mg/L

Toluène (108-88-3)

Rat, oral, DL50 > 7 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 : 12 - 14 g/kg

Rat, inhalation CL50 : 30-35 mg/L

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger (64742-89-8)

Rat, oral, DL50 > 2 000 mg/kg

Rat, cutané, DL50 > 2 000 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 > 5 000 ppm 1 h

Acétone (67-64-1)

Rat, oral, DL50 : 5 800 mg/kg

Cobaye, cutané, DL50 > 7 246 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 : 32 000 ppm 4 h

Xylène (1330-20-7)

Rat, oral, DL50 : 4 300 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 > 2 000 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 29,08 mg/L 4 h

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Éthylbenzène (100-41-4)

Rat, oral, DL50 3 500 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 15 400 mg/kg

Rat, inhalation CL50 4 000 ppm 4 h

Effets immédiats

Peut causer la mort en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque des irritations graves des yeux. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Provoque des effets graves au système nerveux central, aux reins, au foie et au système respiratoire. Peut entraîner une somnolence ou des étourdissements.

Effets différés

Susceptible de causer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Provoque des effets graves sur les organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée : système nerveux central, système respiratoire, sang, foie.

Irritation/corrosivité

Provoque une irritation cutanée. Provoque des irritations graves des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Cancérogénicité des composants

Polychloroprène	Mélange
CIRC :	Supplément 7 [1987]; Monographie 19 [1979] (Groupe 3 (non classable)).
Oxyde de magnésium	1309-48-4
ACGIH :	A4 – Non classable comme agent cancérigène pour les humains.
Toluène	108-88-3
ACGIH :	A4 – Non classable comme agent cancérigène pour les humains.
CIRC :	Monographie 71 [1999]; Monographie 47 [1989]; (Groupe 3 [non classable]).
Acétone	67-64-1
ACGIH :	A4 – Non classable comme agent cancérigène pour les humains.
Xylène	1330-20-7
ACGIH :	A4 – Non classable comme agent cancérigène pour les humains.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

CIRC :	Monographie 71 [1999]; Monographie 47 [1989]; (Groupe 3 [non classable]).
Éthylbenzène	100-41-4
ACGIH :	A3 - Carcinogène confirmé pour les animaux et pertinence inconnue pour les humains
CIRC :	Monographie 77 [2000] (groupe 2B (peut être cancérogène pour les humains))
DFG :	Catégorie 4 (aucune contribution significative au cancer chez l'humain)
OSHA :	Présent

Mutagenicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Système nerveux central, foie, système respiratoire, reins.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Système nerveux central, foie, système respiratoire, sang.

Risque d'aspiration

Peut causer la mort en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition

Peut provoquer une réaction cutanée allergique. L'aspiration du produit dans les poumons peut engendrer une pneumonie chimique.

Information supplémentaire

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 12 – INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Écotoxicité

Éviter le rejet dans l'environnement.

Analyse des composants - Toxicité aquatique

Polyphénol antioxydant	Secret commercial
Poisson :	Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h > 0,2 mg/L [semi-statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 h > 0,2 mg/L IUCLID
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 h > 0,2 mg/L IUCLID

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Toluène	108-88-3
Poisson :	Pimephales promelas, CL50 : 96 h 15,22 - 19,05 mg/L [en mouvement] (1 jour); Pimephales promelas, CL50 : 96 h 12,6 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h 5,89 - 7,81 mg/L [en mouvement]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h 14,1 - 17,16 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h 5,8 mg/L [semi-statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 h 11 - 15 mg/L [statique]; Oryzias latipes, CL50 : 96 h 54 mg/L [statique]; Poecilia reticulata, CL50 : 96 h 28,2 mg/L [semi-statique]; Poecilia reticulata, CL50 : 96 h 50,87 - 70,34 mg/L [statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 96 h > 433 mg/L IUCLID; Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 72 h 12,5 mg/L [statique] EPA
Invertébrés :	Daphnia magna, CE50 : 48 h 5,46 - 9,83 mg/L [statique] EPA; Daphnia magna, CE50 : 48 h 11,5 mg/L IUCLID
Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger	64742-89-8
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 h 4 700 mg/L IUCLID
Acétone	67-64-1
Poisson :	Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h 4,74 - 6,33 mg/L; Pimephales promelas, CL50 : 96 h 6 210 - 8 120 mg/L [statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 h 8 300 mg/L
Invertébrés :	Daphnia magna, CE50 : 48 h 10 294 – 17 704 mg/L [statique] EPA; Daphnia magna, CE50 : 48 h 12 600 – 12 700 mg/L IUCLID
Xylène	1330-20-7
Poisson :	Pimephales promelas, CL50 : 96 h 13,4 mg/L [en mouvement]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h 2,661 - 4,093 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss CL50 : 96 h 13,5 - 17,3 mg/L; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 h 13,1 - 16,5 mg/L [en mouvement]; Lepomis macrochirus CL50 : 96 h 19 mg/L; Lepomis macrochirus CL50 : 96 h 7,711 - 9,591 mg/L [statique]; Pimephales promelas, CL50 : 96 h 23,53 - 29,97 mg/L [statique]; Cyprinus carpio CL50 : 96 h 780 mg/L [semi-statique]; Cyprinus carpio CL50 : 96 h > 780 mg/L; Poecilia reticulata CL50 : 96 h 30,26 - 40,75 mg/L [statique]

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Invertébrés :	Cladocère CE50 : 48 h 3,82 mg/L; Gammarus lacustris CL50 : 48 h 0,6 mg/L
Éthylbenzène	100-41-4
Poisson :	Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h 11 - 18 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h 4,2 mg/L [semi-statique]; Pimephales promelas, CL50 : 96 h 7,55 - 11 mg/L [en mouvement]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 h 32 mg/L [statique]; Pimephales promelas, CL50 : 96 h 9,1 - 15,6 mg/L [statique]; Poecilia reticulata, CL50 : 96 h 9,6 mg/L [statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 h 4,6 mg/L IUCLID; Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 96 h > 438 mg/L IUCLID; Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 72 h 2,6 - 11,3 mg/L [statique] EPA; Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 96 h 1,7 - 7,6 mg/L [statique] EPA
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 h 1,8 - 2,4 mg/L IUCLID

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible pour ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible pour ce produit.

Mobilité

Aucune information disponible pour ce produit.

Autre toxicité

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu/les contenants conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

Section 14 – INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Information du ministère des Transports des États-Unis :

Appellation réglementaire : Adhésifs

Classe de danger : 3

Numéro ONU/NA : UN1133

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s) : 3

Informations additionnelles : Dispositions particulières (172.102) : 149, B52, IB2, T4, TP1, TP8

Information relative à l'IATA :
Numéro ONU : UN1133

Information relative à l'IMDG :
Numéro ONU : UN1133

Information relative au TDG :
Numéro ONU : UN1133

Section 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Règlements fédéraux des États-Unis

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants devant être identifiés, conformément à la section 302 (40 CFR 355 annexe A) et à la section 313 (40 CFR 372.65) du SARA, au CERCLA (40 CFR 302.4), au TSCA 12(b), et/ou nécessitant un plan de sécurité des procédés d'OSHA.

Toluène	108-88-3
SARA 313 :	1 % de concentration de minimis
CERCLA :	1 000 lb QD finale; 454 kg QD finale
Acétone	67-64-1
CERCLA :	5 000 lb QD finale; 2 270 kg QD finale
Xylène	1330-20-7
SARA 313 :	1 % de concentration de minimis
CERCLA :	100 lb QD finale; 45,4 kg QD finale
Éthylbenzène	100-41-4
SARA 313 :	0,1 % de concentration de minimis
CERCLA :	1 000 lb QD finale; 454 kg QD finale

SARA sections 311/312 (40 CFR 370 sous-parties B et C)

Danger immédiat pour la santé : oui Danger chronique pour la santé : oui Risque d'incendie : oui
Pression : non Réactivité : non

Règlementations d'États (États-Unis)

Les composants suivants apparaissent sur une ou plusieurs des listes suivantes de substances dangereuses d'États américains :

Composant	Numéro CAS	CAN	MA	MN	NJ	PA
Polymère styrène-butadiène	Mélange	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Oxyde de magnésium	1309-48-4	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Oxyde de zinc	1314-13-2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Toluène	108-88-3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acétone	67-64-1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Xylène	1330-20-7	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Éthylbenzène	100-41-4	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

La déclaration suivante est établie conformément à la loi California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) :

AVERTISSEMENT! Ce produit contient un produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers

AVERTISSEMENT! Ce produit contient un composant chimique connu par l'État de Californie comme étant à l'origine d'anomalies congénitales ou d'autres effets néfastes sur la reproduction.

Toluène	108-88-3
Tox. repro/cong.	Toxicité congénitale, liste du 01/01/1991
Éthylbenzène	100-41-4
Carc :	carcinogène, 11/06/2004

Liste de Divulgence des Ingrédients (LDI) du SIMDUT

Les composants de ce produit ont été contrôlés conformément à la Liste de Divulgence des Ingrédients du SIMDUT. Cette liste indique les produits chimiques qui doivent être identifiés sur les fiches techniques de santé et de sécurité (MSDS), si leur composition remplit les critères du SIMDUT mentionnés dans les règlements sur les produits contrôlés et, s'ils sont présents en quantité supérieure à celle indiquée sur la LDI.

Oxyde de magnésium	1309-48-4
	1 %
Oxyde de zinc	1314-13-2
	1 %
Toluène	108-88-3
	1 %
Acétone	67-64-1
	1 %
Éthylbenzène	100-41-4
	0,1 %

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Analyse des composants - Inventaire

Polychloroprène (mélange)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Polymère styrène-butadiène (mélange)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	NSL	NIE	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Polypropylène chloré (mélange)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non

Polyphénol antioxydant (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	NIE	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non

Oxyde de magnésium (1309-48-4)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	NIE	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Oxyde de zinc (1314-13-2)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	NIE	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Toluène (108-88-3)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	NIE	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger (64742-89-8)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	NIE	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Acétone (67-64-1)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	NIE	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Xylène (1330-20-7)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	NIE	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Éthylbenzène (100-41-4)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	NIE	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Colorant jaune (2481-94-9)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	NIE	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Section 16 – AUTRE INFORMATION

Classement SIMD

Risque pour la santé : 2* Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

Classement NFPA

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

Sommaire des changements

Date de révision : 10 août 2021

Note de révision : Mise à jour générale

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Adhésif de liaison TPO Sure-Weld

Numéro de produit : 302099

Sigle / Légende

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux); ADR – Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AU – Australie; DBO – Demande biochimique en oxygène; C – Celsius; CAN – Canada; CAS – Chemical Abstracts Service; CERCLA – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CLP – Classification, étiquetage et emballage; CHN – Chine; RPC – Règlements sur les produits contrôlés; DFG – Deutsche Forschungsgemeinschaft (Fonds scientifique allemand); DOT – Ministère des Transports des États-Unis; DSD – Directive sur les substances dangereuses; LIS – Liste intérieure des substances; CEE – Communauté économique européenne; EINECS – Inventaire européen des produits chimiques commercialisés; EPA – Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement); UE – Union européenne; F – Fahrenheit; CIRC – Centre international de recherche sur le cancer; IATA – Association internationale du transport aérien; OACI – Organisation de l'aviation civile internationale; LDI – Liste de divulgation des ingrédients; DIVS – Danger immédiat pour la vie ou la santé; IMDG – Code maritime international des marchandises dangereuses; JPN – Japon; KOW – Coefficient de partage octanol/eau; KOR – Corée du Sud; LIE – Limite inférieure d'explosivité; LLV – Valeur limite de niveau d'exposition; LOLI – List Of Lists™ – Base de données de réglementation de ChemADVISOR; MAK – Maximum Concentration Value in the Workplace (Concentration maximale sur le lieu de travail); VLEP – Valeur limite d'exposition professionnelle; NFPA – National Fire Protection Agency (Association américaine de protection contre l'incendie); NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour l'hygiène et la sécurité au travail); NJTSR – New Jersey Trade Secret Registry (Registre des secrets commerciaux du New Jersey aux États-Unis); NTP – National Toxicology Program (Programme national de toxicologie); NZL – Nouvelle-Zélande; OSHA – Occupational Safety and Health Administration (Administration américaine pour la santé et la sécurité au travail); PHL – Philippines; RCRA – Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la conservation et la récupération des ressources); REACH – Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques; RID – Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SARA – Superfund Amendments and Reauthorization Act (Loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement); LECT – Limite d'exposition de courte durée; TMD – Transport de marchandises dangereuses; TSCA – Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques); MPT – Moyenne pondérée dans le temps; LSE – Limite supérieure d'explosivité; É.-U. – États-Unis.

Autre information

Clause d'exonération :

L'information contenue dans ce document repose sur des données et des renseignements à notre disposition et reflète notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement formulé avec des composants achetés auprès d'autres sociétés. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à la nature marchande des renseignements et données fournis, ni quant à leur adéquation à une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de l'utilisation de cette information ou de toute autre information n'enfreignent aucun brevet. Les informations contenues dans le présent document pouvant être appliquées dans des conditions d'utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d'une telle application. Cette information est fournie à la condition que son destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l'adéquation du produit pour son utilisation spécifique.